



Section Responsabilités de WESTS	Page 1 de 3
	Date : 12 mars 2024

Énoncé	<p>Conformément à la <i>Loi sur l'éducation</i>, L.R.O. 1990, chap. E-2, les conseils scolaires peuvent offrir des services de transport à leurs élèves.</p> <p>Les conseils membres ont créé WESTS pour fournir des services de transport scolaire à leurs élèves. Dans le but d'améliorer constamment l'efficacité et l'efficacités des itinéraires d'autobus, WESTS a adopté des politiques et des procédures communes, applicables à tous les conseils membres, ayant trait au transport des élèves.</p> <p>Le transport est assuré, administré, organisé et supervisé par WESTS.</p> <p>Engagement de WESTS :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Fournir aux élèves des services de transport sécuritaires et efficaces, dans des délais raisonnables pour les élèves, depuis leur adresse de résidence principale ou leur seconde adresse jusqu'à l'école, et de l'école jusqu'à leur adresse de résidence principale ou leur seconde adresse.2. Fournir des services de transport aux élèves qui ne peuvent pas accéder au transport régulier en raison d'une déficience physique ou physiologique ou d'un autre problème médical permanent, selon ce qui est déterminé par le personnel administratif du conseil et conformément à leur plan de transport/de santé individuel et à la politique AT-01 – Besoins particuliers en matière de transport.3. Traiter les plaintes et les demandes d'information ou de changement sur une base individuelle, conformément aux politiques et procédures de WESTS.
Responsabilités de planification	<p>Personnel de WESTS :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Planifier des itinéraires d'autobus sécuritaires, conformément aux politiques et aux procédures de WESTS.2. Planifier des itinéraires d'autobus efficaces en tenant compte des facteurs suivants : la sécurité, la durée du trajet, le nombre d'élèves à bord de



Section Responsabilités de WESTS	Page 2 de 3
	Date : 12 mars 2024

	<p>l'autobus, la taille de l'autobus, le nombre d'autobus par école et la réduction des coûts.</p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Planifier des itinéraires efficaces en utilisant le trajet le plus court possible entre les arrêts d'embarquement et de débarquement, sur des routes ou des autoroutes publiques. 4. Planifier des itinéraires de façon à réduire la durée du trajet et à maintenir des paramètres de 60 minutes pour les élèves de l'élémentaire et de 75 minutes pour les élèves du secondaire, en comprenant qu'il peut y avoir des situations reposant sur la distance qui empêchent de respecter ces délais, comme l'état des routes, la distance depuis l'école désignée, l'accès à un emplacement d'arrêt d'autobus sécuritaire. 5. Recevoir et évaluer les suggestions des conductrices et conducteurs d'autobus concernant de possibles modifications aux itinéraires des autobus, prendre des décisions à cet égard et informer l'exploitant d'autobus scolaires des décisions.
Responsabilités opérationnelles	<p>Personnel de WESTS :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Gérer et mettre quotidiennement à jour les services de transport par autobus. 2. Recevoir et évaluer les demandes de changement de transport ou les nouvelles demandes de transport des parents. 3. Aviser les parents de la décision concernant leur demande de services de transport par l'entremise du portail <i>BusPlanner Web</i>. 4. Informer les écoles et les exploitants d'autobus scolaires d'accéder aux renseignements concernant les itinéraires par l'entremise du portail <i>BusPlanner Web</i>. 5. Informer les parents au sujet des heures d'embarquement et de débarquement pour leur(s) enfant(s), par le biais du portail <i>BusPlanner Web</i> ou par appel automatisé si les changements sont effectués après le 15 août et avant la première journée d'école, conformément à la politique RR-02 – Responsabilités des parents/tutrices et tuteurs. 6. Communiquer régulièrement avec les exploitants



Section Responsabilités de WESTS	Page 3 de 3
	Date : 12 mars 2024

	<p>d'autobus scolaires et la direction d'école pour assurer une gestion sécuritaire et efficace des services de transport scolaire tous les jours.</p> <ol style="list-style-type: none">7. Communiquer régulièrement avec les parents par l'entremise du site Web Buskids pour les informer au sujet des politiques, des procédures, des mesures de sécurité, et de tout autre renseignement qui peut avoir un impact sur les services de transport par autobus scolaire des élèves.8. Maintenir le site Web Buskids pour s'assurer que les renseignements sont exacts et facilement accessibles par les parents, les écoles, les exploitants d'autobus scolaires et le public.9. Appuyer la direction d'école et les conductrices et conducteurs d'autobus dans le maintien de la sécurité et de la discipline à bord des autobus.10. Créer et organiser des campagnes de sécurité pour sensibiliser les élèves aux règles à bord des autobus scolaires et aux attentes lorsqu'ils utilisent le transport par autobus scolaire.11. Effectuer des inspections et des activités d'évaluation ayant trait aux services de transport par autobus scolaire afin de s'assurer que les conductrices et conducteurs d'autobus respectent les politiques et procédures du consortium et l'entente relative au transport des élèves.
--	--

Politiques mentionnées : RR-02 - Responsabilités des parents/tutrices et tuteurs